

Service d'accompagnement pour personnes en situation de handicap

Pour une plus grande autonomie...

Boulevard des Archers, 62 1400 Nivelles

Tél : (32) 067 21 69 42

Rapport d'activités

Année 2022

Service agréé et subsidié par l'AVIQ, branche handicap - N° de matricule : SAC 049
Service soutenu par la Loterie Nationale

Table des matières

Introduction

La mission d'accompagnement

- L'axe individuel
- L'axe collectif
- L'axe communautaire

L'Agrément

- Les normes
- Les chiffres de l'année 2022

Le service

- L'organisation
- La composition de l'équipe
- La formation

Introduction

« La Cordée » est un service d'accompagnement agréé et subsidié par l'AVIQ depuis 2015. Il est agréé pour une durée indéterminée pour une mission d'accompagnement de personnes adultes en situation de handicap (déficience physique, sensorielle, mentale et double diagnostic).

Il a pour finalité de permettre à des personnes de mener à bien leurs projets de vie, tout en consolidant leur autonomie déjà acquise ou en la renforçant au mieux, et ce, en vue d'améliorer leur qualité de vie et leur implication citoyenne, soit exercer leurs obligations et rencontrer leurs droits.

Ce travail se base sur une série de principes, au profit de sa finalité : la personne est au centre de la démarche d'accompagnement, elle y participe activement, l'accompagnement prend appui sur un travail en réseau, il vise à renforcer et à valoriser les compétences de la personne.

La mission d'accompagnement se décline en trois axes :

- *L'axe individuel.* Il consiste à soutenir la personne dans l'expression, l'élaboration et la concrétisation de son, de ses projets de vie, en la soutenant dans la mise en place de réponses individuelles adaptées à ses besoins.
- *L'axe collectif.* Il vise à répondre à des besoins présents chez un ensemble de personnes accompagnées. Il leur permet de sortir de l'isolement, de créer du lien social, de rencontrer d'autres personnes, d'apprendre à mieux se connaître et par ce biais, il permet d'affiner leurs projets.
- *L'axe communautaire.* Elle vise à informer et à sensibiliser les acteurs de la communauté aux questions du handicap et in fine, à faire évoluer les idées, les points de vue, les politiques, ... dans un objectif d'une société davantage inclusive.

La Mission d'accompagnement

L'Axe individuel.

Toute demande d'accompagnement adressée au service est envisagée sur base des conditions d'accès fixées par l'AVIQ, des éléments définis dans la cadre du projet de service, des éléments de la situation de la personne.

La plupart du temps, un rendez-vous de 1^{er} accueil est fixé avec la personne, à l'exception des demandes qui sont réorientées dès le départ.

Le 1^{er} accueil est un moment de rencontre entre la personne en situation d'handicap, accompagnée ou non par la famille, un tiers, ... et deux intervenants du service.

Lors de ce rendez-vous, le service est présenté et une 1^{ère} analyse de la demande est réalisée.

Au terme de celui-ci :

- soit le service oriente la personne vers un autre service ou des pistes lui sont proposées parce que l'intervention du service n'est pas adaptée à la situation, parce que des services généraux peuvent intervenir, parce que la personne possède les compétences, les ressources nécessaires pour mener à bien son projet, ...
- soit la personne concernée fait elle-même le choix de ne pas entamer une démarche d'accompagnement,
- soit la demande est en lien avec la mission du service, la personne confirme qu'elle souhaite être accompagnée.

Elle est alors inscrite sur une liste d'attente.

Compte-tenu du nombre de demandes adressées au service et parallèlement, à sa capacité de prise en charge, le service met en place une liste d'attente.

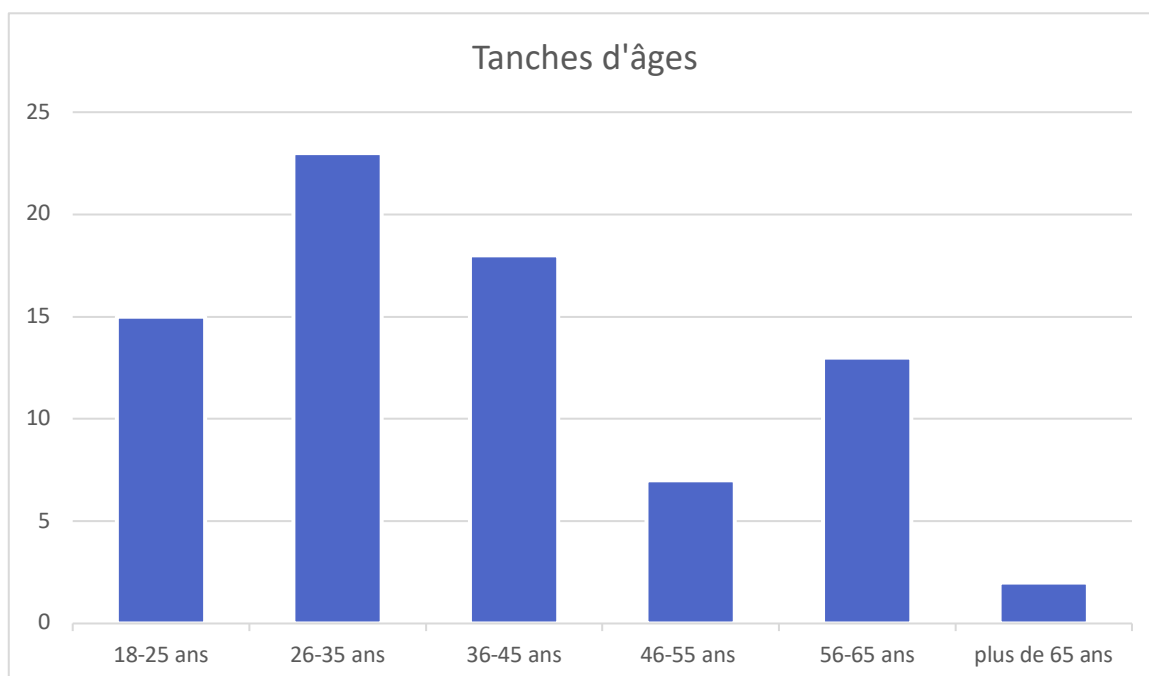
Le service prend régulièrement contact avec les personnes inscrites sur la liste afin de refaire le point avec chacun, réévaluer la situation, revoir et confirmer le maintien ou non de la demande.

Quelques chiffres :

- 2 demandes ont été réorientées dès le départ.
- 9 demandes ont été refusées et réorientées après analyse de la demande.
- 78 personnes ont été accompagnées individuellement

Nombre de dossiers ouverts dans l'année et toujours actifs au 31/12/2022	17
Nombre de dossiers ouverts dans l'année et clôturés la même année	0
Nombre de dossiers d'accompagnement ouverts les années précédentes et clôturés dans l'année	12
Nombre de dossiers actifs en cours ouverts les années précédentes	47
Nombre de dossiers effectivement suivis dans l'année sans accord de l'AVIQ branche handicap	2

Répartition selon l'âge :



La tranche d'âge la plus représentée se situe entre 26-35 ans.

Ce qui peut être mis en lien avec les différents domaines d'intervention du service : recherche d'un lieu de vie, intégration professionnelle ou recherche d'activités dites de loisirs, autonomie par rapport au milieu familial, parentalité, apprentissage du code de la route volet théorique, ... diverses situations relatives à l'avenir pour lesquelles les personnes et/ou leurs proches sollicitent un soutien.

Répartition selon le genre :

Sexe	Féminin	Masculin
Nombre	33	45

Répartition selon la nationalité :

Nationalité	Belge	Autres
Nombre	73	5

Dans la rubrique « Autres », il s'agit de personnes originaires de pays de l'Union européenne.

Répartition selon l'état civil :

	Célibataire	Marié	Cohabitant	Séparé	Veuf	Divorcé
Nombre	61	5	8	1	1	2

Les personnes que nous accompagnons sont principalement célibataires, vivant seules ou avec leurs parents.

Comme expliqué dans le point relatif « au milieu de vie », les questions relatives aux relations sociales, affectives, ... font partie des thèmes que les personnes abordent dans le cadre de leur accompagnement.

Les actions mises en place dans le cadre de ces projets visent :

- à soutenir la personne dans la création d'un réseau social personnel,
- le maintien de ce réseau dans le temps,
- une information et une sensibilisation,
- le contact avec d'autres partenaires du réseau, ...

Répartition selon la zone géographique :

66 personnes accompagnées sont domiciliées en brabant wallon.

12 personnes sont domiciliées dans la Province du Hainaut (Charleroi, Soignies et La Louvière et une à Bruxelles).

Tant que faire se peut, le service ne prend pas en charge l'accompagnement de personnes domiciliées hors du brabant wallon et cela pour plusieurs raisons :

- d'une part, notre réseau et nos partenariats sont peu développés hors brabant wallon, ce qui ne facilite pas le travail en réseau. Prendre le temps de le développer dans d'autres provinces serait énergivore proportionnellement au nombre de personnes concernées par ces réseaux

- d'autre part, ces accompagnements occasionnent des déplacements conséquents hors province
- enfin, l'importance des demandes d'accompagnement en brabant wallon nous conduit à travailler avec une liste d'attente. Notre capacité d'intervention est donc limitée.

Les accompagnements situés hors province concernent principalement des personnes qui au début de l'accompagnement résidaient en brabant wallon et ont déménagé.

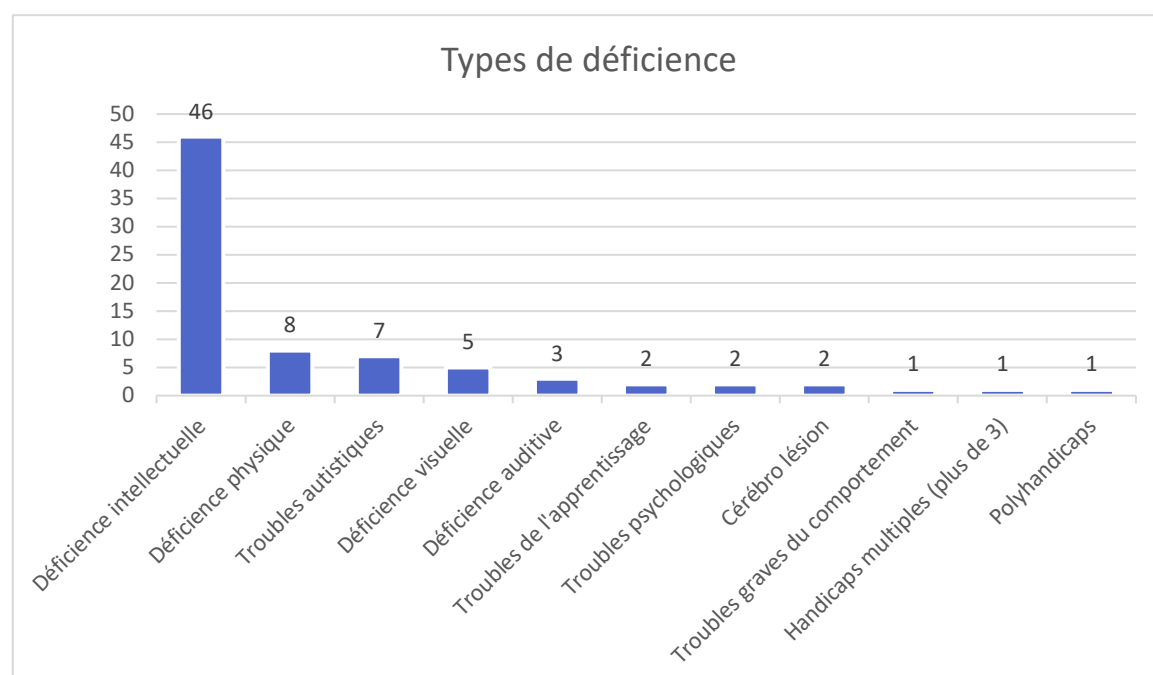
Le service maintient son intervention soit faute de possibilités d'intervention d'un autre service, soit le temps qu'un relais se mette en place avec un service d'accompagnement local.

Il arrive également que le service soit amené à intervenir pour une personne dont le lieu de résidence est situé aux portes de la province. Dans ce cas, il existe peu ou pas d'alternatives à notre intervention. Les services situés dans ces provinces sont aussi confrontés à une question de déplacements et de zones géographiques couvertes.

Répartition selon la déficience :

La déficience intellectuelle est le type de déficience la plus présente chez les personnes accompagnées par le service.

Elle est présente seule ou associée à d'autres problématiques (déficience physique, troubles psychologiques, déficience sensorielle, ...).



Répartition selon la situation professionnelle :

51 personnes sur 78 accompagnées sont « sans emploi ».

Le service a comptabilisé dans cette rubrique, les personnes en recherche de formation et en recherche d'emploi, les personnes qui envisagent des projets d'intégration professionnelle, mais aussi celles qui sont « à domicile » et ont des activités de type « domestiques », des activités de loisirs, ...

13 personnes ont un emploi, dont 7 en entreprise de travail adapté

7 personnes ont une activité de bénévolat

4 personnes sont retraitées

2 personnes travaillent en ALE

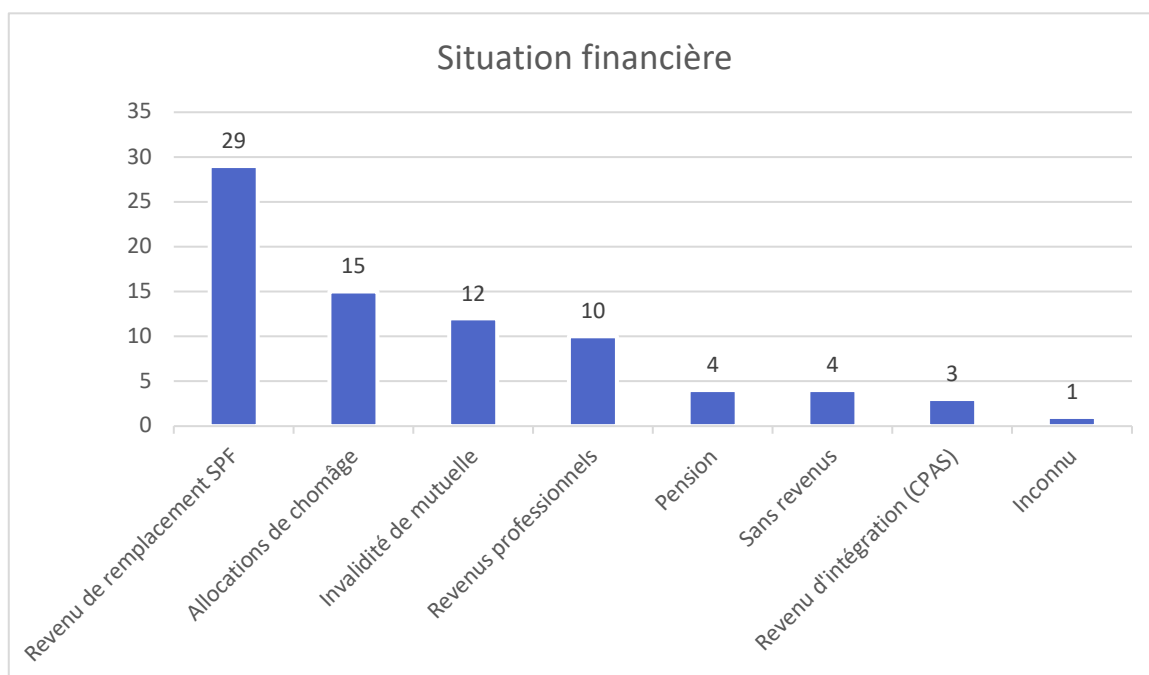
1 personne suit une formation, sous la forme d'un CAP (contrat d'adaptation professionnelle – aide AVIQ)

Situation financière :

Les personnes accompagnées bénéficient pour la plupart de revenus de remplacement (chômage, mutuelle, allocations pour personnes handicapées, revenu d'intégration sociale).

Le thème des « droits et obligations » est au centre de bon nombre des accompagnements et est fréquemment lié à la question financière.

Les actions d'accompagnement liées à ce thème consistent à informer la personne sur ses droits, à solliciter des aides, à être présent auprès d'elle pour réaliser les démarches administratives, ... mais aussi à aider la personne à ce qu'une situation financière équilibrée ou rééquilibrée puisse se maintenir dans le temps.



Niveau de formation :

53 personnes ont suivi l'enseignement spécialisé

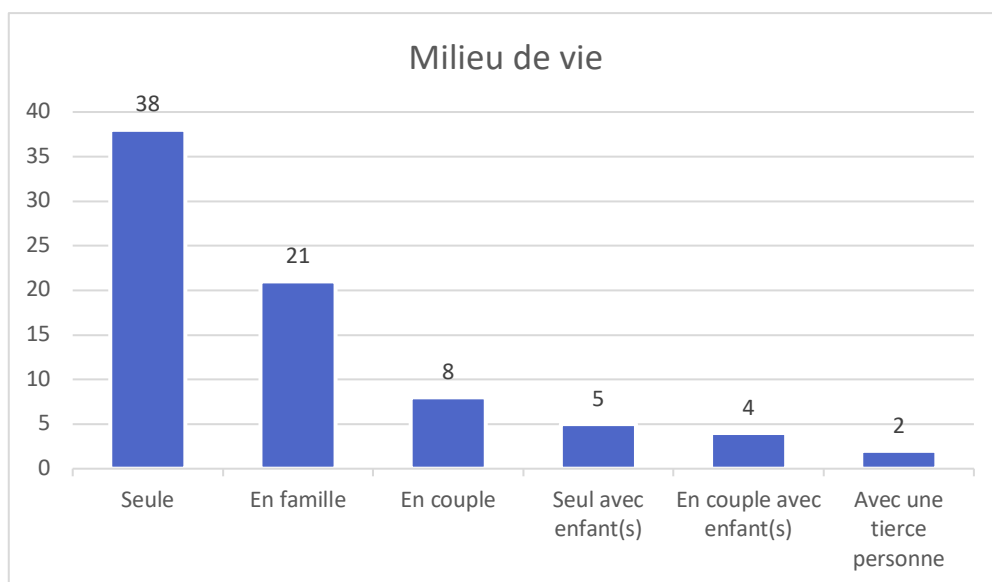
21 personnes ont suivi un enseignement ordinaire

Pour **4** personnes accompagnées, le niveau de formation n'est pas connu.

Il arrive que des personnes ne sachent pas donner de détails quant à leur cursus scolaire.

D'autre part, si le projet ne concerne pas l'intégration professionnelle ou la formation, cette information n'est pas nécessairement récoltée.

Milieu de vie :



La majorité des personnes accompagnées vivent seules ou en famille.

Quelques personnes vivent en couple, avec ou sans enfant.

La question de la solitude, de l'isolement social est au centre de bon nombre d'accompagnements.

Cette question fera ou non l'objet d'une attente d'aide de la part de la personne accompagnée. Tisser des liens et par ce biais, développer ou retrouver une vie sociale, une vie citoyenne peuvent être des objectifs que la personne souhaite poursuivre avec le service.

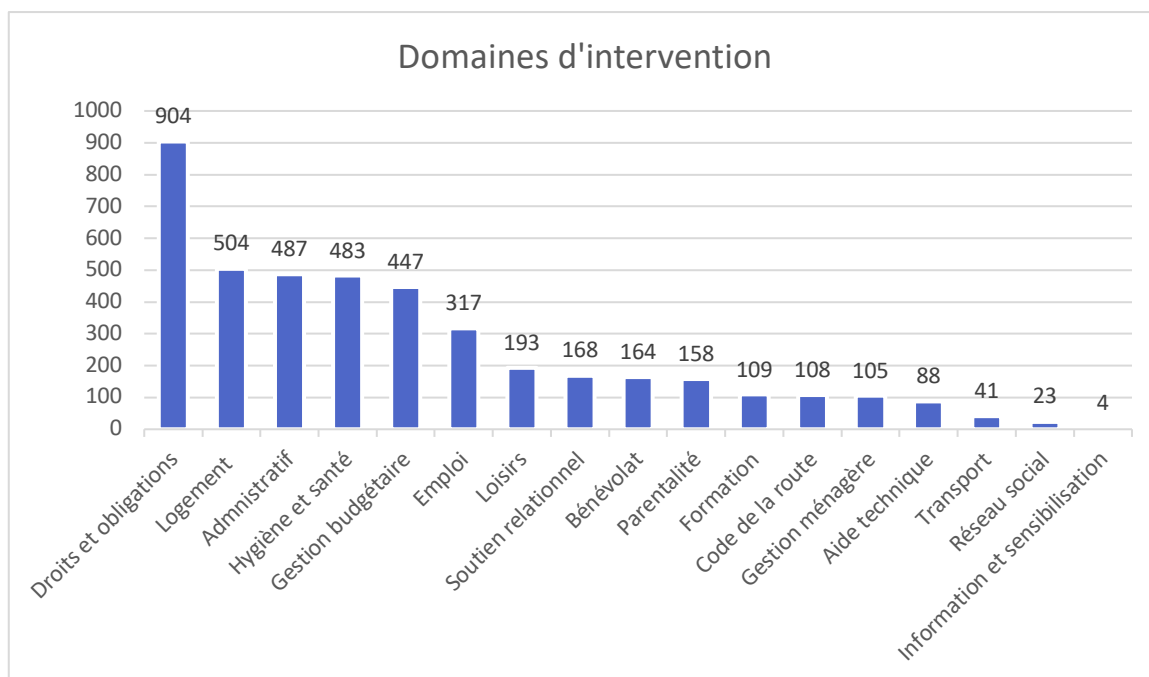
Le travail mené avec le service peut passer par la participation à des activités lui permettant de rompre son isolement, de créer du lien avec d'autres participants, ...

Comme il n'est pas toujours évident de s'inscrire d'emblée dans une activité, le service organise des activités collectives ponctuelles encadrées par les accompagnateurs. Ces activités peuvent être un tremplin vers d'autres activités organisées par ailleurs, en permettant de lever des aprioris, des craintes, en permettant la découverte, en suscitant l'intérêt, l'envie de poursuivre, ...

Domaines d'intervention :

Les domaines d'intervention sont très variés.

Ils concernent différents aspects de la vie quotidienne.



En 2022,

- 20 % des interventions concernent le domaine des « droits et obligations »
- 11 % des interventions concernent les domaines du logement, de l'aide administrative, de l'hygiène, de la santé et de la gestion budgétaire
- 7 % des interventions concernent le domaine de l'emploi
- 4 % des interventions concernent les domaines des loisirs, du soutien relationnel, du bénévolat, de la parentalité
- Les autres domaines d'intervention tels que la formation, le soutien à l'apprentissage du code de la route théorique, les transports, ... représentent un faible pourcentage des interventions (moins de 2 %)

Les collaborations et le réseau.

Le travail d'accompagnement se base sur une démarche de travail en réseau.

Les partenaires avec lesquels le service collabore sont nombreux et variés : AVIQ, aide et soins à domicile, lieux d'accueil pour activités de volontariat, employeurs, associations, hommes de loi, médecins, services publics, opérateurs de formation, services sociaux, mutualités, services de santé mentale, ...

Outre ce réseau « professionnel », le premier partenaire est l'entourage de la personne. Ce réseau peut être une ressource importante, voire essentielle.

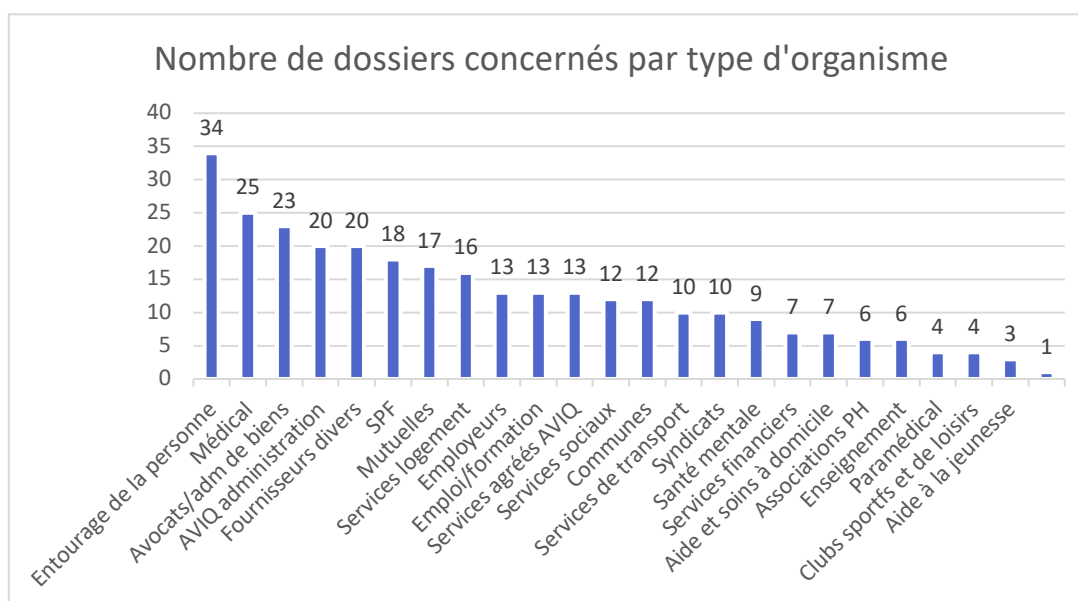
Il peut faciliter, soutenir, permettre, compléter, ... le travail d'accompagnement ou au contraire, le freiner.

Une évaluation régulière du travail d'accompagnement réalisé avec la personne aborde cette question du réseau sollicité selon les projets.

Des adaptations, des changements, des coordinations, des concertations ... peuvent avoir lieu sur base de ces évaluations afin de permettre à la personne d'avancer dans la réalisation de ses objectifs de vie.

Le réseau varie en fonction des accompagnements.

Chaque situation demande des réponses appropriées qui vont amener les intervenants et l'utilisateur à entrer en contact avec un réseau ciblé, qu'ils vont définir et solliciter ensemble.



L'Axe collectif : « La Parenthèse »

L'Axe collectif de l'accompagnement vise à répondre à des besoins présents chez un ensemble de personnes accompagnées en leurs proposant une activité de groupe.

Il a pour objectif de compléter une démarche initiée sur le plan individuel, tout en « profitant » des avantages que peut offrir le groupe : émulation, partage d'expériences, mise en confiance, projection, ... mais aussi de permettre aux participants de sortir de l'isolement, de créer du lien social, de rencontrer d'autres personnes et de partager avec elles, d'apprendre à mieux se connaître et par ce biais, d'affiner leurs projets.

Les activités sont de différents types : information, sensibilisation, découverte de possibilités d'activités culturelles, sportives, groupes de paroles, ...

La démarche se veut aussi être une « parenthèse » dans l'accomplissement des projets individuels des personnes accompagnées.

En 2022, plusieurs activités ont été organisées :

- Un atelier créatif d'expression : ballade-photos dans les bois, atelier de mise en commun, exposition des photos au service
- Une visite du salon « Autonomie – Envie d'amour »
- Un atelier « Art et Conscience » : découverte de soi au travers du processus créatif
- Une journée découverte culturelle : ville de Bruges
- La participation à un projet de balisage adapté avec un autre service d'accompagnement : créer un balisage adapté afin de permettre à des personnes en situation de handicap de se balader en toute autonomie
- Un goûter de Noël : moment festif qui répond à l'objectif de mettre les personnes en relation, mais aussi de proposer un autre moment d'échanges avec les accompagnateurs, avec une équipe, un service.

L'Axe communautaire.

Le service est présent dans différents lieux de concertation et de consultation (groupes de travail, commission subrégionale AVIQ, fédérations de services, ...).

Cette participation varie en fonction des opportunités, des actualités du secteur, des besoins du service de relais institutionnels, de partenariats, ...

En 2022, l'équipe a participé à différents groupes de travail :

- Le groupe initié par la commission subrégionale AVIQ sur le thème de « Parentalité et handicap ».
Le groupe a mené à son terme sa réflexion et a clôturé son travail par l'organisation d'un colloque à destination des professionnels du brabant wallon intéressés par la thématique. L'objectif était double : informer et créer du réseau.

- Les comités qui encadrent les projets de logements accompagnés, développés au niveau local. Ces comités sont composés des services d'accompagnement parties prenantes aux projets et des partenaires. Ils en assurent la gestion, la coordination et leur développement.
- Les interventions entre services d'accompagnement et SLS.
Ces séances visent un échange de pratiques, une réflexion partagée sur les situations rencontrées, une réflexion plus macro sur des questions liées à l'accompagnement.
- Les travaux menés dans le cadre des projets « Psy 107 » en brabant wallon.
Intégrer la question du handicap, et plus spécifiquement la question du double diagnostic semble essentielle dans les réflexions menées par les partenaires de la santé mentale. La présence du service participe à ce que ces questions ne soient pas oubliées et que les projets puissent se développer tenant compte du public en situation de handicap.

Au niveau de la mission d'information/sensibilisation, le service répond régulièrement à des sollicitations de services spécialisés ou généraux.

Il peut aussi être à l'initiative de cette démarche d'information lors de la rencontre de nouveaux partenaires ou lorsqu'il fait le constat de la nécessité de refaire cette démarche auprès d'autres partenaires : méconnaissance de nos missions, confusion avec d'autres services, ...

L'agrément

Les normes

Dans le cadre de son agrément AVIQ, le service doit rencontrer des normes en termes de nombre d'accompagnements minimum et d'heures de prestations minimum, comme repris dans le tableau ci-dessous.

Mission	Nombre d'heures minimum	Nombre d'utilisateurs minimum
Adultes	4.054	50

Les chiffres 2022 par rapport aux normes définies pour le service

Comme le montre le tableau ci-dessous, en 2022, le service a rencontré les normes attendues tant au niveau des heures d'accompagnement que du nombre de suivis, pour l'ensemble des axes de travail.

Mission	Nombre d'heures minimum	Nombre d'utilisateurs minimum
Adultes	4.722	78

L'encodage des prestations et des diverses informations relatives aux suivis, dont les critères statistiques est rendu possible et est facilité par l'utilisation d'un logiciel : « Pep's ».

Un travail de monitoring régulier est réalisé afin de permettre une qualité d'encodage, une uniformisation des pratiques au sein du service et in fine, la garantie de la véracité des données extraites.

Le service

L'organisation :

Le service d'accompagnement est ouvert tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi. Les rendez-vous dans le cadre des accompagnements individuels ont lieu au bureau, au domicile des personnes, sur leur lieu de vie ou d'activité (emploi, loisirs, bénévolat, ...). Ils sont adaptés à chaque situation tant au niveau du lieu que de l'horaire.

Les activités de « la Parenthèse » sont organisées soit au service, soit sur site.

Elles ont lieu ponctuellement.

Deux ou trois travailleurs ont en charge leur organisation.

La composition de l'équipe :

L'équipe d'accompagnement est composée de deux assistantes sociales, de deux éducateurs spécialisés, d'un assistant en psychologie et d'une logopède.

La composition de l'équipe permet de mettre les compétences de chaque intervenant au profit d'une intervention qui se veut pluri disciplinaire et pouvoir ainsi répondre adéquatement à la mission du service : accompagner des situations singulières multi dimensionnelles dans une perspective de mise en projet.

Les volets de gestion administrative et comptable sont assurés par une collaboratrice administrative et par la direction.

L'équipe en place est stable.

Il n'y a pas eu de changement significatif en 2022.

Les formations :

Les formations suivies en 2022 s'inscrivent pour la majorité dans le plan de formations du service établi sur les années 2022-2023.

D'autres ne sont pas répertoriées à la base dans le plan, mais répondent à des besoins en formation exprimés par le personnel en cours d'année.

Elles sont en lien avec des attentes ou des préoccupations de l'équipe en fonction des situations d'accompagnement rencontrées, des thématiques ou problématiques qui s'en

dégagent ou encore des besoins identifiés dans le cadre du travail administratif et de gestion.

Les séances de supervisions se maintiennent.

Elles répondent aux besoins de l'équipe d'accompagnement de prendre distance et d'interroger leurs pratiques professionnelles afin de les faire évoluer.

La formation en langue des signes suivie par un travailleur est une formation longue.

Il s'agit déjà de la 6^{ème} année de cours.

Le suivi de cette formation répond à la volonté du service d'accueillir et d'accompagner de façon adaptée les personnes présentant un handicap auditif.

Au total, on comptabilise **245 heures de formation** en 2022 pour l'ensemble de l'équipe.

Formation en langue des signes
Colloque "Parentalité"
Formation-sensibilisation "Handicap et sexualité"
Séances de supervision d'équipe
Formation à la méthode "Facile à lire et à comprendre"
Formation de recyclage en secourisme

Les formations répondent à des attentes, à des besoins liés à la pratique du travail social, à l'accompagnement, à la gestion administrative, comptable, RH du service, mais aussi à la mise en conformité par rapport au thème du bien-être au travail.

Pour la Cordée ASBL

Isabelle Glineur
Directrice.